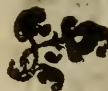


**BOSTON
PUBLIC
LIBRARY**



114
 SOMMAIRE

DECLARATION ET

CONFESSION DE FOY, FAI-

te par Monseigneur le Prince de

Condé, contre les calomnies

& impostures des enne-

mis de Dieu, du Roy,

& de luy.



M. D. LXII.

29 **S O M M A I R E D E**
CLARATION ET CONFESSION
de foy, Faicte par Monfieur le Prince de Con-
dé, contre les calomnies & impostures des enne-
mis de Dieu, du Roy & de luy.



Nous Loys de Bourbon, Prince de
Condé, Marquis de Conty, &c.
Gouuerneur & Lieutenant gene-
ral pour le Roy Monseigneur en
ses pays de Picardie, Boulonnois,
Arthois, Conté d'Oye, Guines &
Calais: Pource que nous auons esté plusieurs fois
aduertis, que nos aduersaires (selon leur malice ac-
coustumee & mensonges inueterées) accusent & ca-
lommient par tout l'vniuers nos actions, nous impo-
sent faulsemēt tantost l'Atheisme, tantost l'Ana-
baptisme & autres doctrines reprouuees: cuidās par
telles impostures esbranler & destourner les bonnes
volontés & sainctes affections de ceux qui desirent
maintenir avec nous le vray & pur seruice de Dieu,
ainsi que nous sommes enseignés par ses sainctes Pro-
phetes & Apostres: auons bien voulu (outre les pre-
cedentes declaratiōs du merite de nostre cause) ren-
dre vn sommaire tesmoignage de nostre Creance,
selon laquelle nous adorons, & inuoquons le Dieu
vuiant, au nom de son Fils vnique nostre Sauueur &

Redempteur Iesus Christ: nous entretenans en sa crainte par saintes exhortatiōs, avec l'usage des Sacremens du Baptesme, & de la sainte Cene, tel qu'il a esté par luy institué. Bref accordans en tout avec l'Eglise primitiue & ancienne, laquelle s'est arrestee à la Loy & à l'Euangile, comme à la seule source ou nous deuons puiser tout ce qui appartient à nostre salut: ainsi qu'il est plus amplemēt contenu en nostre cōfession de Foy, accordée d'un commun consentement des Eglises reformees de ce Royaume, la copie de laquelle nous enuoyons de rechef par tous pays estranges: pour leuer & oster les detestables calomnies & impostures, dōt les ennemis de Dieu, de la France & de nous, par vne impudence trop ehoñtee, nous auroyēt voulu charger, iusques a l'affirmer par escripts, signé d'eux, qui sont venus entre nos mains. Prians, & requerans de tout nostre cœur, tous amateurs de l'Euangile, & fideles seruiteurs de Dieu, les adiurans au Nom d'iceluy, de se représenter premierement les ruisseaux de tant de sang innocēt qui coule par tout ce Royaume, & qui sans cesse demande vengeance au Ciel & en la Terre. Et puis de nous assister, fauoriser & secourir en ceste cause, qui nous est, par sa iustice, commune à tous: se ioingnans avec nous pour repousser & abatre la cruelle tyrannie de ceux qui s'efforcent nous rauir, avec nos biens & nos vies, la sainte liberté de nos consciences & le

benefice qui pource nous a esté octroyé par nostre Roy, Prince naturel & souuerain Seigneur, par l'aduis de la plus notable compagnie qu'il a peu assembler en ses pays & Seigneuries. Ayans certaine & ferme assurance, qu'estans tous vnis de Religion & courage, le grand Dieu des armées deployera pour son troupeau son bras & sa puissance, benissant nostre labour & vertueuse entreprise, pour deliurer son Eglise d'oppression & violence, & establir le regne de Iesus Christ son Fils nostre Seigneur: auquel avec le Pere & le saint Esprit, soit honneur & gloire à tout iamais. Fait, Signé de nostre main, & seellé du seel de nos armes, au Camp de Baugencis, Le cinqiesme iour de Iuillet. Mil cinq Centz soixante & deux. Signé,

LOYS DE BOVRBON.





